

Maison Réocreux
Monsieur Sébastien REOCREUX
13, bis route de Saint Etienne
42400 SAINT-CHAMOND

Saint-Chamond, le 11 aout 2023

Objet : Cession terrain route de Cellieu

Nos réf : AB / VD

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges concernant la vente du terrain communal sis route de Cellieu, à l'intérieur de la zone industrielle du Clos Marquet, cadastré 244 AK 252.

La commune est en mesure de vous faire une offre à 65 € HT / m² pour une acquisition de ce terrain.

La commune prendrait en charge les frais de géomètre, permettant de sortir le transformateur EDF de l'assiette du terrain, les frais de notaire restant à votre charge.

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer par courrier, à l'entête de la société acquéreuse, si ces conditions vous conviennent, afin de pouvoir inscrire cette cession à un prochain conseil municipal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,
Pour le maire et par délégation,
L'adjoint délégué à l'urbanisme, à l'habitat
et au projet urbain,

Bien cordialement,

Jean-Luc DEGRAIX

POLE SERVICES
TECHNIQUES ET PROJET
URBAIN

Direction du patrimoine et
aménagement durable

Urbanisme et aménagement
durable

Dossier suivi par :
Aurélie BONNARD

☎ 04 77 31 05 60

✉ urbanisme@saint-chamond.fr